

DEPARTEMENT
PAS-de-CALAIS
ARRONDISSEMENT
BETHUNE
COMMUNE DE
LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 9 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf du mois d'octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le trente septembre deux mille vingt-quatre et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N°2024CM63

Rapport d'activité et de
développement durable de
la Communauté
d'Agglomération de
Béthune-Bruay, Artois-Lys
Romane

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Johny GLAVIEUX, Dorothee HAUER, Delphine MICELLI.

Étaient excusés : Mmes Mrs Betty BEN, Isabelle CAZIN, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Alain DIENI.

Étaient absents : Mr Frédéric DREZE, Mme Rosanna GILLET.

Pouvoir : Mme Betty BEN à Mme Annick SAVOLDELLI
Mme Isabelle CAZIN à Mme Isabelle VANELLE

Madame Isabelle VANLANDE est élue Secrétaire de séance.

Convocation du
30 septembre 2024

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport d'activité et de développement durable 2023 de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane, dont un exemplaire a été remis à chaque conseiller municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Prend acte du rapport d'activité et de développement durable 2023 de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane.

Nombre de conseillers
en exercice : 23

Conseillers présents : 15

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Philippe SCAILLIEREZ.